

DATE :

CACHET ET SIGNATURE MÉDECIN

NOM DU PATIENT :

Ordonnance pour infection virale

LES ANTIBIOTIQUES
bien se soigner, c'est d'abord
bien les utiliser

Aujourd'hui, je vous ai diagnostiqué une infection qui ne nécessite pas d'antibiotique.

MALADIES DUES À UN VIRUS	DURÉE HABITUELLE DES SYMPTÔMES	MESURES POUR SE PROTÉGER DES INFECTIONS VIRALES
<input type="checkbox"/>  RHINOPHARYNGITE (RHUME) <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre : 2-3 jours • Nez bouché et/ou qui coule (sécrétions blanches, jaunes ou vertes) : 7-12 jours • Mal à la gorge : 5 jours • Toux : 1-3 semaines 	   
<input type="checkbox"/>  COVID-19 <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Signes peu spécifiques et variables : rhume, mal à la gorge, toux... : 7-10 jours 	
<input type="checkbox"/>  GRIPPE <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre, courbatures : 2-4 jours • Toux : 2-3 semaines • Fatigue : plusieurs semaines 	
<input type="checkbox"/>  ANGINE VIRALE <i>Test rapide de recherche de streptocoque négatif</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre : 2-3 jours • Mal à la gorge : 7 jours 	
<input type="checkbox"/>  BRONCHITE AIGUË <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre : 2-3 jours • Toux : 2-3 semaines 	
<input type="checkbox"/>  OTITE AIGUË <i>Le plus souvent virale</i>	Fièvre, douleur : 3-4 jours	
 Si la fièvre persiste, si les symptômes s'aggravent ou si d'autres symptômes apparaissent (notamment difficultés ou gêne pour respirer), vous devez (re)consulter votre médecin		

Source visuels : Affiche « Information coronavirus : protégeons-nous les uns les autres » campagne Covid-19 Santé publique France, mai 2023

**Les antibiotiques sont uniquement actifs sur les bactéries, pas sur les virus.
En cas d'infection virale, avec ou sans antibiotique, vous ne guérez pas plus vite !**

Pour soulager vos symptômes :

- Buvez de l'eau régulièrement, même si vous ne ressentez pas la soif.
- Suivez la prescription de votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.
- Ne prenez pas d'anti-inflammatoires sans avis médical.

Conseils du médecin et/ou du pharmacien :

En savoir plus sur les antibiotiques :

En prenant un antibiotique uniquement lorsque c'est indispensable, vous contribuez à prévenir l'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques.

Ce document est adapté à votre situation.

Ne le donnez pas à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques.

Plus d'informations : <https://www.sante.fr/antibiomalin>.

